

Conditions générales de vente et de livraison

0. Généralités

En faisant une commande, l'acheteur se déclare implicitement d'accord avec les conditions générales de vente et de livraison suivantes. Elles constituent un élément intégral des conditions du contrat. En d'autres termes, toutes déviations de ces conditions ne nous engageront que si elles ont été confirmées par écrit par nous. Les conditions d'achat et de commerce du client ne font pas partie de ce contrat.

1. Offre

1.1 Offres, dessins, données sur matériaux et mesures ne nous lient pas. Si, dans une commande, un délai de validité est indiqué, l'offre n'est liante que dans la mesure où la commande nous parvient dans ce délai.

1.2 Les dessins, documents et échantillons restent notre propriété et ne doivent pas être utilisés pour un autre emploi.

2. Commandes

Toutes les commandes orales ou écrites et les arrangements exigent, pour être valables, notre confirmation écrite. Les commandes remises sont irrévocables.

3. Volume des livraisons

Pour ce qui est du volume et de l'exécution de la livraison, notre confirmation de commande écrite avec annexes techniques éventuels est déterminante.

4. Prix

4.1 Prix pour la Suisse:

Tous les prix indiqués s'entendent: emballé, cargo-domicile ou par poste au camion (non déchargé), à l'adresse convenue et/ou site de construction, sans montage et sans TVA. Frais supplémentaires pour express et coût additionnel de préparation sont à la charge du client. Le type d'expédition s'effectue selon entente ou à notre discrétion.

4.2 Prix pour l'exportation:

Tous les prix indiqués s'entendent: emballé, franco-frontière suisse (+f Swiss border), net en francs suisses, non dédouané et non assuré. Frais supplémentaires pour express sont à la charge du client.

4.3 Les prix indiqués à la confirmation du contrat sont liants. Les prix courants valables au moment de la confirmation de commande sont applicables.

5. Conditions de paiement

5.1 Conditions de paiement en Suisse:

- 10 jours après date de facturation = 2% d'escompte
- 30 jours après date de facturation = net
- Pour commandes au-dessus de CHF 20'000.-- :
 - 1/3 à la commande
 - 1/3 avant livraison
 - 1/3 dans les 30 jours après livraison.

5.2 Conditions de paiement pour exportation:
Selon convention particulière.

5.3 Un délai de paiement, une compensation ou une réduction du paiement, suite à une réclamation ou une exigence pas reconnue par nous sont exclus.

5.4 Réserve de propriété:

Les produits livrés restent notre propriété jusqu'à paiement complet.

En cas de retard dans les paiements ou de dégradation des avoirs du client, le fournisseur est autorisé à retirer immédiatement la marchandise sous réserve.

5.5 Pour les paiements tardifs, un intérêt de 7% sera facturé.

6. Délais de livraison

Les délais désirés seront respectés autant que possible. Un dépassement du délai de livraison n'autorise pas le client à annuler le contrat, ni à réclamer un remplacement quelconque.

7. Expédition

La livraison se fait à partir de Konolfingen. Le jour d'expédition compte comme date de livraison. Pour chaque livraison le client assume le risque du transport. Les réclamations au sujet des dommages de transport doivent se faire immédiatement ou, au plus tard, dans les 24 heures: du destinataire au dernier transporteur, avec constat des faits. L'usufruit et les risques inhérent aux transports sont à la charge du commettant, au plus tard lors du départ de l'usine.

8. Réclamations

Réclamations et plaintes sur les livraisons doivent s'effectuer de suite, dans les 8 jours au plus tard.

9. Envois d'échantillons, spécimens et pour examen

Echantillons, spécimens et envois pour examen sont facturés. Si retournés dans les deux mois, et suivant l'état de la marchandise, un crédit est accordé.

10. Garantie

La condition de notre garantie est toujours le respect de nos conditions de paiement. Lorsque, ni dans l'offre, ni dans la confirmation de livraison, il ne se trouve des stipulations de garantie de la fabrique, la garantie se monte à une période de 12 mois à partir de la date de facturation.

En cas de réclamations justifiées pour raison de défaut de matériel et/ou de production, un remplacement sera livré. Il nous appartient de juger s'il faut réparer sans frais les produits au offrir un remplacement de même valeur. Toute responsabilité au-delà de cela pour des dommages quelconque est exclue.

La garantie devient caduque par usage naturel, dommages dus à un manque d'entretien, emmagasinage inadéquat, montage et mise en chantier, non-conformité au mode d'opération, exigence excessive ou par un usage étranger au but prévu.

La garantie sur le moteur est conforme, de toute façon, aux stipulations du fabricant. Tous les envois en retour doivent être expédiés franco à notre adresse avec les papiers d'accompagnement les concernant.

Pour l'exportation nous ne prenons pas la responsabilité pour des prescriptions en vigueur au lieu de destination pour les quelles le commettant ne nous a pas rendu attentif par écrit.

11. Reprise de marchandises

Le client n'a aucun droit de retourner de la marchandise livrée convenablement. Tout retour doit être expressément approuvé par nous.

Dans ce cas au moins 10% du montant de la facture seront prélevés.

12. Lieu d'exécution, de juridiction et droit applicable

12.1 Le Lieu d'exécution et de juridiction est, pour les deux parties contractantes Konolfingen.

12.2 Le Droit suisse est en vigueur.

12.3 La version allemande fait foi.